

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Phenole No. 2**
- **\_FDS** valable du lot: AA3A0329
- **Code du produit:** 00515961, 00515969BT, 00515960BT, 515960BT
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### \* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide borique  
hydroxyde de lithium

- **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

- **Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

(suite page 2)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

### Nom du produit: Phenole No. 2

P405 Garder sous clef.

(suite de la page 1)

· **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* 3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

· **Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2 Numéro index: 005-007-00-2 RTECS: ED 4550000	acide borique ⚠ Repr. 1B, H360	40–50%
CAS: 13746-66-2 EINECS: 237-323-3 RTECS: LJ 8225000	hexacyanoferrate de tripotassium ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Eye Irrit. 2A, H319	0.25–<2.5%
CAS: 1310-65-2 EINECS: 215-183-4	hydroxyde de lithium ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	1–≤2.5%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### \* 4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** :

Veiller à l'apport d'air frais

Consulter un médecin.

· **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Consulter un médecin.

· **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

· **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Recourir à un traitement médical

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

en cas d'ingestion:

résorption

etat maladif

vomissement

troubles cardio-vasculaires

En cas de résorption en grande quantité:

fatigue

diarrhée

spasmes

chute de température

troubles du système nerveux central

ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

· **Risques:** risque de perturbations du rythme cardiaque

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

### Nom du produit: Phenole No. 2

(suite de la page 2)

#### · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible  
 Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
 Peut être dégagé en cas d'incendie :  
 Acide cyanhydrique (ou acide prussique HCN)  
 Gaz hydrochlorique (HCl)  
 Oxyde de dipotassium  
 LiOx

#### · Conseils aux pompiers

#### · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
 Porter un vêtement de protection totale

#### · Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
 Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

## \* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### · Conseil pour les non-secouristes:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
 Eviter le contact avec la substance.  
 Veiller à une aération suffisante

#### · Conseil pour les secouristes:

Porter un appareil de protection respiratoire.  
 Équipement de protection : voir section 8

#### · Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

#### · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.  
 Recueillir par moyen mécanique.  
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### · Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## \* 7 Manipulation et stockage

#### · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### · Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

#### · Mesures d'hygiène :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
 Conserver à part les vêtements de protection.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.  
 Matériau ne convenant pas pour les emballages : métaux, alliages de métaux

#### · Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.  
 voir chapitre 10

#### · Autres indications sur les conditions de stockage :

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués  
 Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés  
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
 Protéger contre les effets de la lumière  
 Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau  
 Le produit est hygroscopique

(suite page 4)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

Nom du produit: **Phenole No. 2**

(suite de la page 3)

- **Température de stockage recommandée** : 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 10043-35-3 acide borique	
TLV (USA)	Valeur momentanée: 6* mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 2* mg/m <sup>3</sup> *as inhalable fraction, A4
EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 2 mg/m <sup>3</sup>
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 2 mg/m <sup>3</sup> inorganic, inhalable
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 2 mg/m <sup>3</sup> inorganique, inhalable
CAS: 13746-66-2 hexacyanoferrate de tripotassium	
PEL (USA)	Valeur à long terme: 5 mg/m <sup>3</sup> as CN; Skin
REL (USA)	Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup> as Fe
TLV (USA)	Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup> as Fe
CAS: 1310-65-2 hydroxyde de lithium	
WEEL (USA)	Valeur plafond: 1 mg/m <sup>3</sup>
EL (Canada)	Valeur plafond: 1 mg/m <sup>3</sup>
EV (Canada)	Valeur momentanée: 1 mg/m <sup>3</sup> anhydrous
EL (Canada)	Valeur momentanée: C 1 mg/m <sup>3</sup>
EV (Canada)	Valeur momentanée: 1 mg/m <sup>3</sup> anhydre

· **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
Voir point 7.

#### · Equipement de protection individuel :

##### · Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P3

##### · Protection des mains :

Gants de protection.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

##### · Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm

##### · Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### · Protection des yeux :

Lunettes de protection

Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).

· **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 5)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

Nom du produit: Phenole No. 2

(suite de la page 4)

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### \* 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· <b>Aspect:</b>	
· <b>Forme / État physique :</b>	Tablettes
· <b>Couleur :</b>	beige
· <b>Odeur :</b>	presque inodore
· <b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
· <b>valeur du pH (11 g/l) à 20°C (68°F):</b>	8.1
· <b>Point de fusion/point de congélation :</b>	Non déterminé.
· <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	Non déterminé.
· <b>Point d'éclair :</b>	Non applicable.
· <b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Ce produit n'est pas inflammable.
· <b>Température d'inflammation :</b>	Sans objet (solide).
· <b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
· <b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives :</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :</b>	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· <b>Propriétés comburantes:</b>	Non
· <b>Pression de vapeur :</b>	Non applicable.
· <b>Densité :</b>	Non déterminé.
· <b>Densité relative :</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur :</b>	Non applicable.
· <b>Taux d'évaporation :</b>	Non applicable.
· <b>Solubilité(s):</b>	
· <b>l'eau :</b>	soluble
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité :</b>	
· <b>cinématique :</b>	Sans objet (solide).
· <b>Autres informations</b>	
· <b>Teneur en substances solides :</b>	100 %

#### · Informations concernant les classes de danger physique

· **Corrosif pour les métaux** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### \* 10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité** voir section 10.3

#### · **Stabilité chimique**

Stable à température ambiante

Sensibilité à la lumière

#### · **Possibilité de réactions dangereuses**

Solution aqueuse réagit alcalin.

Solution aqueuse réagit avec les métaux

En cas d'action exercée par des acides, formation de Acide cyanhydrique (ou acide prussique).

Réactions au contact des métaux légers en présence d'humidité par formation d'hydrogène

Réactions aux alcalis (lessives alcalines)

Réactions aux agents d'oxydation

--> Dégagement de forte chaleur

#### · **Conditions à éviter**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Exposition à l'humidité.

Exposition à la lumière

#### · **Matières incompatibles:**

métaux

les métaux légers

(suite page 6)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

**Nom du produit: Phenole No. 2**

(suite de la page 5)

matières organiques

· **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

### \* 11 Informations toxicologiques

**Informations sur les effets toxicologiques**

 · **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Estimation de la toxicité aiguë (ATE<sub>(MIX)</sub>) - Méthode de calcul :**

Oral	GHS ATE <sub>(MIX)</sub>	2386 mg/kg (.)
------	--------------------------	----------------

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
**CAS: 10043-35-3 acide borique**

Oral	LD50	2660 mg/kg (rat) (OECD 401) (GESTIS, ECHA registrant)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (ECHA, registrant: no deaths occurred.)
	LD <sub>0</sub>	1500 mg/kg (child) (MERCK)
	NOAEL	9.6 mg/kg (rat) (NTP)

**CAS: 13746-66-2 hexacyanoferrate de tripotassium**

Oral	LD50	>5110 mg/kg (rat) (ECHA)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (ECHA)

**CAS: 1310-65-2 hydroxyde de lithium**

Oral	LD50	330 mg/kg (ATE) (Registrant, ECHA) Acute toxicity data are available for oral route of exposure: LD50 (rat, oral): female: 210 mg/kg bw; male: 280 mg/kg bw, both for lithium hydroxide anhydrous. As these values are most likely linked to local tissue damage due to the corrosiveness of the substance and are not only a result of "primary" systemic toxicity the LD50 oral of lithium chloride and lithium carbonate were taken into account after conversion. A LD50 value of 330 mg/kg bw were found to reflect properly the systemic toxicity of the corrosive substance lithium hydroxide anhydrous.
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg /bw (rat) (Registrant, ECHA)
Inhalatoire	LC50	>3.4 mg/l /4h (rat) (Registrant, ECHA)
	NOAEL	13.9–84.8 mg/kg /bw/d (rat) (Registrant, ECHA: oral)

**Effet primaire d'irritation :**

 · **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.

 · **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Informations sur les composants :**
**CAS: 10043-35-3 acide borique**

Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (Registrant, ECHA)
Effet d'irritation des yeux	OECD 492	(lapin : irritation légère) (IUCLID)

 · **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les composants :**
**CAS: 10043-35-3 acide borique**

Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
-----------------	----------	--------------------

**IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

—US-F—

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

**Nom du produit: Phenole No. 2**

(suite de la page 6)

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>NTP (Programme National de Toxicologie)</b> Aucun des composants n'est compris.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)</b> Aucun des composants n'est compris.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Other information:</b> Voir chapitre 8/15</li> <li>· <b>Synergique produits:</b> non disponible</li> <li>· <b>Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)</b> Les indications suivantes concernent au mélange : Repr. 1B</li> <li>· <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</li> <li>· <b>Cancérogénicité</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</li> <li>· <b>Toxicité pour la reproduction</b> Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.</li> <li>· <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</li> <li>· <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</li> <li>· <b>Danger par aspiration</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</li> <li>· <b>Informations sur les composants :</b> CAS 10043-35-3: Evaluation de la cancérogénèse selon NTP: négatif chez l'animal OECD 414: Essai de tératogénicité OECD 473: Essai de mutagénicité OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagénicité sur les cellules germinales</li> </ul>

**CAS: 10043-35-3 acide borique**

OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)
OECD 476	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) (mouse lymphoma test)
OECD 414	(négatif) (oral, rat) (ECHA, registrant: no evidence of developmental toxicity up to 55 mg/kg bw. At 76 mg/kg bw there was reduced fetal bodyweight, short and wavy ribs, and these effects disappeared during the postnatal period.)
OECD 474	(négatif) (in vivo, mice)

**Indications toxicologiques complémentaires :**

Concerne les composés solubles du fer: en cas d'ingestion, nausée et vomissements. Après résorption de quantités importantes: troubles cardio-vasculaires. Effect toxique sur le foie et les reins.

Concerne les composés du lithium en général:

après résorption: troubles du système nerveux central, ataxie (troubles de la coordination des mouvements) provoqués par la perturbation de l'équilibre des électrolytes

CAS 10043-35-3 : Absorption: le tractus gastro-intestinal, les muqueuses

Acide borique / borate peut causer des changements dans le développement humain, basé sur des données publiées, par un dosage beaucoup plus supérieur à lequel qui pourrait se trouver en inhalant de la poussière au zone de travail.

**CAS: 10043-35-3 acide borique**

<ul style="list-style-type: none"> <li>· (source : GESTIS)</li> <li>Principaux effets toxiques : Aigu : Légèrement irritant pour les yeux et la peau ; troubles gastro-intestinaux, effets sur le SNC et (ultérieurement) lésions cutanées après une intoxication massive Chronique : Irritation des muqueuses suite à une exposition par inhalation, effets sur le tractus gastro-intestinal et le SNC</li> <li>Informations complémentaires (Merck): Toxicité rapportée pour les borates chez l'homme : l'ingestion ou l'absorption peut provoquer des nausées, des vomissements, des diarrhées, des crampes abdominales, des lésions andérythémateuses de la peau et des muqueuses. Les autres symptômes incluent : collapsus circulatoire, tachycardie, cyanose, délire, convulsions et coma. Des décès ont été signalés chez des nourrissons de moins de 5 grammes et chez des adultes de 5 à 20 grammes.</li> <li>Foie - Irrégularités - Basé sur des preuves humaines</li> </ul>
---

US-F

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

Nom du produit: **Phenole No. 2**

(suite de la page 7)

### \* 12 Informations écologiques

#### · Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

###### CAS: 10043-35-3 acide borique

EC50 133 mg/l/48h (Daphnia magna)  
(ECOTOX)

LC50 50–100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss)  
(ECOTOX)

###### CAS: 13746-66-2 hexacyanoferrate de tripotassium

EC50 59 mg/l/48h /OECD 202 (Daphnia magna)  
(ECHA)

NOEC 0.67 mg/l/72h /OECD 201 (Pseudokirchneriella subcapitata)  
(ECHA)

EC50 1.7 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)  
(ECHA)

LC50 >100 mg/l/96h (Cyprinus carpio)  
(ECHA)

###### CAS: 1310-65-2 hydroxyde de lithium

EC50 19.1 mg/l/48h (Daphnia magna)  
without pH-adjustment

NOEC 5.71 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata)

NOEC 9.9 mg/l /34d (Danio rerio)  
2.3 mg/l /21d (Daphnia magna)

EC50 87.57 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50 62.2 mg/l/96h (Danio rerio)

#### · Autres indications :

Concerne les composés du lithium en général: effets biologiques poissons:

toxique à partir de 100 mg/l, Daphnia toxique à partir de 16 mg/l, plantes toxique à partir de 0,2 mg/l

#### · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Potentiel de bioaccumulation

Pow = coefficient de partage octanol/eau

log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.

###### CAS: 10043-35-3 acide borique

log Pow -1.09 (.) (OECD 107, 22°C)  
(Merck)

#### · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Autres effets néfastes Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

### \* 13 Considérations relatives à l'élimination

#### · Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

##### · Emballages non nettoyés :

##### · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### \* 14 Informations relatives au transport

#### · Numéro ONU

· DOT, IMDG, IATA néant

#### · Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, IMDG, IATA néant

(suite page 9)

US-F



# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

Nom du produit: Phenole No. 2

(suite de la page 8)

· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· DOT, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· <b>Groupe d'emballage</b>	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· <b>Dangers pour l'environnement:</b>	Non applicable.
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

### \* 15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Sara

· **Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)**

CAS: 13746-66-2 | hexacyanoferrate de tripotassium

· **TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Hazardous Air Pollutants**

CAS: 13746-66-2 | hexacyanoferrate de tripotassium

· **Proposition 65**

· **Produits chimiques connus et peuvent causer:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:**

Aucun des composants n'est compris.

· **New Jersey Right-to-Know List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **New Jersey Special Hazardous Substance List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Pennsylvania Right-to-Know List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Pennsylvania Special Hazardous Substance List:**

Aucun des composants n'est compris.

· **EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)**

CAS: 10043-35-3 | acide borique

I (oral)

CAS: 13746-66-2 | hexacyanoferrate de tripotassium

II

· **NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respectez les réglementations nationales, le cas échéant :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

(suite page 10)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 03/11/2024

Numéro de version 22

Révision: 03/11/2024

---

**Nom du produit: Phenole No. 2**


---

(suite de la page 9)

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

### \*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Utilisation industrielle seulement

· **Numéro de version / date de révision :** 22 / 03/11/2024

· **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development  
 STOT: specific target organ toxicity  
 SE: single exposure  
 RE: repeated exposure  
 EC50: half maximal effective concentration  
 IC50: half maximal inhibitory concentration  
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration  
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 •A1 - Confirmed human carcinogen  
 •A2 - Suspected human carcinogen  
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans  
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen  
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen  
 IARC - International Agency for Research on Cancer  
 •Group 1 - Carcinogenic to humans  
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans  
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans  
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans  
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans  
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services  
 •Group K - Known to be Human Carcinogens  
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 DOT: US Department of Transportation  
 IATA: International Air Transport Association  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 LC50: Lethal concentration, 50 percent  
 LD50: Lethal dose, 50 percent  
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety  
 OSHA: Occupational Safety & Health  
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A  
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1  
 Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A  
 Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B  
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· **Sources**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European Chemicals Agency <http://echa.europa.eu>  
 ECOTOX Database  
 GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)  
 IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)  
 NTP (Programme National de Toxicologie)

· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

---